



NORMES TECHNIQUES DE LIVRAISON DES MESSAGES PUBLICITAIRES POUR CBC/RADIO-CANADA V5.0 (21 novembre 2014)

Les spécifications techniques définies dans ce document s'appliquent à tous les messages publicitaires fournis pour diffusion sur toutes les plateformes de diffusions de CBC/Radio-Canada. CBC/Radio-Canada se réserve le droit de refuser tout message publicitaire ne répondant pas aux normes décrites dans ce document.

LIVRAISON

CBC/Radio-Canada préconise la livraison des messages publicitaires sur supports fichiers.

RADIO-CANADA	CBC
- Préférence: Livraison par des fournisseurs pré-autorisés tels que MIJO et Extreme Reach.	Livraison par des fournisseurs pré-autorisés tels que MIJO, Extreme Reach ou Yangaroo.
- Alternative: transfert FTP http://depot.radio-canada.ca/	
Pour toutes questions, veuillez contacter: codepub@radio-canada.ca , (514) 597-4244	Pour toutes questions, veuillez contacter: pmgcommercialmanagement@cbc.ca , (416) 205-8764

QUALITÉ

La qualité subjective des images et de l'audio des messages publicitaires doit être excellente (défauts imperceptibles). Le dialogue doit rester intelligible tout au long du message publicitaire.

STRUCTURE DU FICHIER

Le contenu du fichier doit suivre la structure suivante:

CODE HORAIRE	DURÉE	AUDIO	VIDÉO
09:59:57:00	2 sec	Silence	Ardoise
09:59:59:00	1 sec	Silence	Noir
10:00:00:00	---	Msg. publicitaire	Msg. publicitaire
--	1 sec	Silence	Noir

Informations minimales à inclure dans l'ardoise:

- Nom de l'annonceur
- Titre du message publicitaire
- Durée du message publicitaire
- Date de production

CONVENTION DE NOMMAGE DES FICHIERS

Le nom du fichier doit contenir les informations suivantes:

ORDRE	ÉLÉMENT	DESCRIPTION
1 ^{er}	Date	Première diffusion anticipée approximative (JJMM). Si cette information n'est pas disponible, inscrire «XXXX».
2 ^e	Fournisseur	Nom de la compagnie qui fournit le matériel.
3 ^e	Annonceur	Nom de l'annonceur qui apparaît dans le matériel.
4 ^e	Description	Titre du message publicitaire.
5 ^e	Durée	Durée du message donnée en secondes, ex. : 15, 30, 60.
6 ^e	STC	Ajouter 'STC' si le fichier contient du sous-titrage pour malentendants.

De plus:

- Les éléments dans le nom doivent être séparés par un trait de soulignement « _ ».
- Le nom du fichier ne doit pas contenir d'accent, de caractère spécial ou d'espace.
- La longueur maximale du nom de fichier complet ne doit pas excéder 80 caractères.

Ex: 2406_ProductionsXYZ_MagasinDuCoin_SpeciauxDeLaSemaine_30_STC.mxf

FICHIERS HD – SPÉCIFICATIONS

ESSENCE HD - SPÉCIFICATIONS				
Vidéo	1920x1080, 4:2:2 avec quantification à 8/10-bit (conforme à SMPTE ST 274:2008)			
	29.97 images/sec. (<i>fps</i>) <u>constant</u> , entrelacé, trame supérieure dominante (<i>Upper field first</i>)			
	Zone de titres: 90% de la largeur et 90% de la hauteur de l'image complète.			
	Espace couleur en conformité avec Rec. UIT-R BT.709			
Audio	PCM, 48kHz, 24-bit, -2dBTP Max.			
	Un mixage audio allant de 2 pistes (stéréo) jusqu'à 6 pistes (5.1) <u>et</u> un mixage stéréo pour la DV			
	<ul style="list-style-type: none"> Allocation des pistes: 1:L 2:R 3:C 4:LFE 5:Ls 6:Rs 7:DV-L 8:DV-R 			
Sonie intégrée du message publicitaire: -24LKFS +/-1LU (mesuré avec l'algorithme UIT-R BS.1770-3)				
Description vocale (DV)	S'il n'y a pas de DV, fournir un mixage stéréo du message publicitaire sur les pistes 7 et 8			
Synchronisation A/V	L'écart maximum toléré entre le son et l'image sera de un champ			
Code horaire	Présent, en mode <i>drop frame</i> , continu (du début à la fin)			
Sous-Titrage Codé(STC)	<ul style="list-style-type: none"> La durée de la piste STC doit être la même que la durée que la piste vidéo. Le STC doit être structuré pour un code temporel de 29.97fps de type compensé <i>drop frame</i>. 			
CONTENEUR FICHER	CODAGE VIDÉO	CODAGE AUDIO	CODE HORAIRE	SOUS-TITRAGE CODÉ (STC) pour MALENTENDANTS
MXF (.MXF)	XDCAM HD422 @ 50Mbps	PCM	Conforme à SMPTE ST 377-1:2011	De type CEA-608 encapsulé en données CEA-708 transporté dans le ANC selon SMPTE ST 436:2006, codage 8-bit
Quick Time (.MOV)	XDCAM HD422 @50Mbps	PCM	Présent	Doit être transporté dans le fichier .MOV

Note: CBC/R-C insère le code AFD dans le message publicitaire de sorte que les récepteurs 4:3 existants sélectionnent automatiquement le mode d'affichage lettre (*letterbox*).

FICHIERS SD – SPÉCIFICATIONS

ESSENCE SD - SPÉCIFICATIONS				
Vidéo	720x486 (4:3 ou 16:9 SD anamorphique), 4:2:2 avec quantification à 8/10-bit			
	<ul style="list-style-type: none"> Radio-Canada: Le format privilégié est le 4:3 SD CBC: Le format privilégié est le 16:9 SD 			
	29.97 images/sec. <u>constant</u> , entrelacé, trame inférieure dominante (<i>Lower field first</i>)			
	Zone de titres: 90% de la largeur et 90% de la hauteur de l'image complète.			
Audio	Espace couleur en conformité avec Rec. UIT-R BT.601			
	PCM, 48kHz, 24bit, -2dBTP Max.			
	Un mixage stéréo <u>et</u> un mixage stéréo pour la DV			
<ul style="list-style-type: none"> Allocation des pistes: 1:L 2:R 3:U 4:U 5:U 6U 7:DV-L 8:DV-R (U= 'unused') 				
Sonie intégrée du message publicitaire: -24LKFS +/-1LU (mesuré avec l'algorithme UIT-R BS.1770-3)				
Description vocale	S'il n'y a pas de DV, fournir une copie du mixage stéréo du message publicitaire sur les pistes 7 et 8			
Synchronisation A/V	L'écart maximum toléré entre le son et l'image sera de un champ			
Code horaire	Présent, en mode <i>drop frame</i> , continu (du début à la fin)			
Sous-Titrage Codé(STC)	<ul style="list-style-type: none"> La durée de la piste STC doit être la même que la durée que la piste vidéo. Le STC doit être structuré pour un code temporel de 29.97fps de type compensé <i>drop frame</i>. 			
CONTENEUR FICHER	CODAGE VIDÉO	CODAGE AUDIO	CODE HORAIRE	SOUS-TITRAGE CODÉ (STC) pour MALENTENDANTS
MXF (.MXF)	IMX50 (MPEG50 SD in Avid)	PCM	Conforme à SMPTE ST 377-1:2011	De type CEA-608 encapsulé en données CEA-708 transporté dans le ANC selon SMPTE ST 436:2006, codage 8-bit
Quick Time (.MOV)	Apple ProRes	PCM	Présent	Doit être transporté dans le fichier .MOV